



Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 71
- présents suppléants : 3
- procurations: 2
- abstention : 0
- ayant pris part au vote : 76

**DÉLIBÉRATION n° 2017/56**

L'an deux mille dix-sept et le 30 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 23 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents titulaires** : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, , Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

**Présents suppléants** : Stéphanie VIELCAZALS (remplace Jean-Marc DUPOUY), Pierre DUCAY (remplace Elie FOURCADE), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE)

**Titulaires ayant donné procuration** : Madeleine SERIS à Bernard PLANO, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID

**Absents** : Daniel LERBEY, Patrick DARRE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Didier FAVARO

**Objet : Finances - Budget annexe SPANC : Affectation des résultats 2016**

Les résultats de l'exercice 2016 peuvent se décomposer de la façon suivante :

**1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2016	14 279.02 €
Résultat antérieur cumulé au 31/12/2015	76 450.59 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé à affecter</b>	<b>90 729.61 €</b>

**2/ SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2016	0 €
Résultat antérieur cumulé au 31/12/2015	0 €
<b>Résultat d'investissement cumulé à reprendre</b>	<b>0 €</b>

Monsieur le Président propose d'inscrire les affectations suivantes au budget 2017 :

**Pour mémoire : Inscriptions au budget 2017**

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	0
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé ( <i>un titre de recettes sera établi pour ce montant</i> )	
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	90 729.61
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0

Monsieur le Président propose d'adopter cette affectation des résultats et demande de bien vouloir en délibérer.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

**DECIDE**

- d'adopter l'affectation des résultats 2016 du budget annexe SPANC ci-dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président

Affichée le 14 AVR. 2017

